



## Compte rendu du Conseil Municipal du 24 Septembre 2020

**Personnes présentes** : Maurice BETTANT, Pierre COCHONAT, Annick SANSOE, Marc CAVAGNIS, Jonathan VERICEL, Sandrine SCALISE, Stéphanie GERBIER, Jean Luc PLUOT, Chantal LEMERRE, Lionel RAVIER, Céline BAUDRY, Gaëlle MUTTONI, David FERNANDEZ, Aurélie BOREL

Début de la réunion 20h30

*Mr le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour et informe le conseil municipal que l'ordre du jour est modifié suite à de nouvelles délibérations à prendre.*

**Secrétaire de séance** : Mme Céline BAUDRY

**Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal** : aucune remarque, le compte rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

**Délibération pour la création d'un poste de 20 h au service périscolaire et avenant au contrat pour le poste d'adjoint administratif et modification du tableau des emplois.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour la création du poste d'agent technique au service périscolaire pour 20 h par semaine. Ce poste est créé pour un surcroît d'activité dû au protocole sanitaire lié à la COVID-19 et il est également créé en renfort de l'équipe déjà en place pour assurer le service cantine.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la création de ce poste jusqu'au 31 décembre 2020.

Monsieur le Maire présente aussi le travail de l'adjoint administratif, il est nécessaire de revoir à la hausse le nombre d'heure de ce poste, actuellement 28 heures par semaine. Les membres du Conseil Municipal en accord avec le Maire décident à l'unanimité de prendre un avenant au contrat pour un changement d'horaire du poste, un contrat de 32 heures par semaine est voté à l'unanimité.

La modification du tableau des emplois de la commune a été votée à l'unanimité.

**Délibération autorisant le recours à la gestion des archives communales**

Monsieur le Maire explique que la tenue des archives communales est une obligation légale. Il informe que deux devis ont été demandés. Après étude des devis, les membres du Conseil Municipal choisissent à l'unanimité le devis de Dat@rchiv. Le devis du Service Archivage du Centre de Gestion de l'Ain n'a pas été retenu car le délai d'intervention de l'archiviste était sur l'année 2022.

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune peut bénéficier d'une subvention des Archives Départementales. Une demande de subvention est votée à l'unanimité.

### **Installation d'un commerce ambulat**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la commune a reçu une demande d'implantation d'un foodtruck sur la commune. Monsieur le Maire rappelle l'installation d'un camion pizza le dimanche sur la commune à titre gratuit. Après échange sur une redevance d'occupation du domaine public, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur une participation financière. Par 12 voix pour et 2 abstentions, la gratuité pour l'installation d'un commerce ambulat sur la commune est votée.

Une demande de convention entre chaque partie va être signée.

### **Délibération des voies communales**

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération du 25 Janvier 2017 concernant le classement de voies communales : Impasse des Noyers, Impasse de Longefond n'a jamais été transmise au service de légalité ni au service du cadastre de Nantua. Monsieur le Maire propose de prendre la même délibération en rajoutant l'Impasse du Frêne. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

### **Taxe de raccordement**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur RAVIER Lionel son adjoint en charge des travaux sur la commune. Il rappelle que la taxe de raccordement d'une habitation aux eaux usées et pluviales comprend deux parties :

Une partie privative permettant l'amenée des eaux usées jusqu'à la partie publique du réseau et une partie publique comprenant un regard de branchement installé en limite du domaine public/privé ainsi qu'une canalisation du regard jusqu'au réseau de collecte public.

Une proposition de délégation de service public est refusée à l'unanimité. Monsieur le Maire propose un tarif unique de 900 € de taxe raccordement. Les travaux de raccordement seront à la charge du pétitionnaire et par l'entreprise de son choix.

Il a été décidé de confier le contrôle de l'installation à la société Sogedo pour un coût de 250€ à la charge du pétitionnaire. Ce choix est validé 12 voix pour et 2 abstentions.

### **Délibération donnant pouvoir au Maire de signature d'acte au nom de la Commune.**

L'habilitation à recevoir et à authentifier des actes passés en la forme administrative est un pouvoir propre du Maire qui ne peut être délégué. Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'accorder à Monsieur le Maire la délégation de signature pour tous les actes passés en la forme administrative au nom de la commune.

### **Demande d'une subvention auprès du SDIS de l'Ain**

Le Maire explique à l'ensemble du Conseil Municipal que la mairie a procédé à l'achat de protection individuelle des nouvelles recrues du CPNI de Peyrieu. Ces achats sont subventionnés par le SDIS.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte de demander une subvention au SDIS de l'Ain.

### **Questions et informations diverses :**

Monsieur le Maire, après sa rencontre avec M. BERTHAUD de l'ONF, propose que la commune organise une coupe d'affouage. Nous sommes dans l'attente de la proposition de l'ONF. Monsieur le Maire rappelle le tarif de 60€ pour la coupe de bois et nomme 3 personnes en charge de ce dossier, Madame Céline BAUDRY, Messieurs BETTANT Maurice et VERICEL Jonathan.

### **Commission scolaire :**

Mme MUTTONI Gaëlle, adjointe aux affaires scolaires, explique que beaucoup trop d'heures complémentaires sont réalisées par le personnel scolaire et périscolaire. La commission scolaire a travaillé sur les plannings et sur l'annualisation. Mme MUTTONI recevra personnellement chaque agent.

Une réunion avec les parents concernant le service périscolaire garderie et cantine est organisée jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 à 18 h30 pour un échange avec les élus de la commission scolaire.

Un registre des personnes vulnérables est tenu en mairie.

Une réflexion sur les colis de Noël est menée avec la commission sociale.

### **Commission travaux/voirie**

Une mise en sécurité devant l'école par l'installation de barrière et un marquage au sol est prévue.

Une création d'une zone arrêt de bus (zébrage) est à prévoir.

L'accès à l'ilot central vers le stade de foot pour l'entretien est trop dangereux, le souhait de mettre de l'enrobé au lieu de la végétation a été retenu.

Nous avons reçu le devis pour le projet de la nouvelle mairie, nous allons procéder aux demandes de subventions rapidement.

Pour le suivi des travaux à la salle des fêtes concernant la remise en conformité électrique des devis sont en attente.

La commission voirie s'est réunie pour le programme voirie 2021 de la Communauté de Commune, 3 demandes de travaux ont été faites pour : Rue Petit Chantermerle, Rue Grand Chantermerle et Chemin de la Touvière.

La mise à jour de la numérotation des rues est en cours, le devis a été signé. Nous sommes dans l'attente des plaques de rues et numéros.

L'achat d'un broyeur d'accotement devient nécessaire pour le remplacement de l'ancien. Deux devis ont été reçus en mairie, le budget du broyeur avait été prévu au budget 2020. Le choix de l'entreprise COCHET a été retenu.

### **Commission sports, loisirs et communication**

Mme SCALISE Sandrine intervient pour présenter un nouveau moyen de communication via une application pour téléphone portable. Cette dernière permet de prévenir rapidement les administrés. Le devis de panneau Pocket a été accepté. Commande sera donc faite auprès de ce fournisseur.

Mme GERBIER Stéphanie, adjointe à la commission sports loisirs, aborde plusieurs points concernant la gestion de la salle polyvalente dont la nouvelle location de cette salle pour les associations du village. Ceci sera présenté à la réunion des présidents qui aura lieu le 17 octobre.

Une plaquette spéciale association sera réalisée et distribuée courant novembre.

Le bulletin numéro 2 est en préparation.

### **Association « Chats Errants »**

Une association chats errants en collaboration avec la Communauté de Communes Bugey Sud a été créée pour la stérilisation des chats. Il s'agit de capturer les chats, les amener au vétérinaire et les relâcher ensuite là où ils ont été trappés. Mr VERCIEL Jonathan se porte bénévole pour cette mission.

### **Ruine de Bovinel :**

Suite à l'intervention d'habitants de Bovinel nous expliquant avoir déjà fait la démarche auprès de l'ancienne municipalité concernant cette ruine.

La nouvelle municipalité a pris en charge ce dossier en créant un groupe de travail. Un courrier suivi a été envoyé au propriétaire, si aucun retour dans les 15 jours suivant une lettre recommandée avec accusé réception sera envoyée.

### **Point informatique du secrétariat**

La municipalité a lancé un audit auprès de différents prestataires concernant les postes informatiques du secrétariat de mairie. Après étude des devis, C@ts'Net a été choisi comme prestataire informatique.

### **Eclairage public**

La commission transition énergétique se réunira le lundi 12 octobre 2020 à 18h00.

### **Députée**

Mme Olga GIVERNET, députée, souhaite une rencontre avec les membres du Conseil Municipal. Monsieur le Maire contactera Mme GIVERNET pour une date et informera le conseil du choix de la date.

Fin de ce conseil municipal 23h15

Le prochain conseil est fixé au jeudi 8 octobre 2020